

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussigné-e, Jonathan DENIS
Président-e de l'association A.D.M.O, Association pour le Droit de Mourir
dans la Dignité

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social : obtenir le vote d'une loi légalisant l'aide active
à mourir et assurer un accès universel aux soins palliatifs.

Membres du bureau (et leur situation sociale¹) :

Annexe 1

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

¹ Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



Ressources pour l'année 2021			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents		1 999 366	98,91 %
Subventions publiques		-	
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		-	
Financements privés		20 643	1,02 %
Activités économiques de l'association		-	
Autres sources de financements (pôts financiers)		1355	0,07 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE : 2 024 364 €			



Ressources pour l'année <i>2020</i>			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents		<i>1 889 552</i>	<i>98,84 %</i>
Subventions publiques		<i>-</i>	
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		<i>-</i>	
Financements privés		<i>18 549</i>	<i>0,97 %</i>
Activités économiques de l'association		<i>-</i>	
Autres sources de financements <i>(Pda financiers)</i>		<i>3665</i>	<i>0,19 %</i>
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE : <i>1 911 766 €</i>			



Ressources pour l'année 2019			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents		1 867 543	35,56 %
Subventions publiques		-	
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		-	
Financements privés		85 074	4,35 %
Activités économiques de l'association		-	
Autres sources de financements		1 772	0,09 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE : 1 954 389			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
	<i>aucun</i>	



3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

aucun



4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

- 5.1. Les données à caractère personnel (DCP) collectées à travers la présente déclaration d'intérêt sont traitées par l'UNAASS à des fins de vérification par le Comité de déontologie de l'indépendance de l'association et de l'absence de conflit d'intérêt, en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association), aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union.
- 5.2. Les DCP sont conservées pendant la durée de l'adhésion de l'association à l'UNAASS.
- 5.3. Les informations collectées seront publiées par le Comité de déontologie sur le site internet de l'UNAASS www.france-assos-sante.org.
- 5.4. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 pour la protection des données (RGPD) et à la Loi informatique et libertés modifiée le 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'opposition à ce traitement de vos données, ainsi que des droits d'accès, de rectification et d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'UNAASS : dpo@france-assos-sante.org.
- 5.5. La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.
- 5.6. **Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.**
- 5.7. **Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal** « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »



Fait à Paris
Le 8 juin 2023

Signature obligatoire